

Pétition

Organes et préjugés



Accepté par la Session des jeunes par 119 voix contre 32

Année: 2022
Thème: Trafic et don d'organes
Destinataire: Conseil fédéral
Type d'entrée: Pétition

Contenu:

La Session des jeunes demande à la Confédération qu'un programme de sensibilisation sur le don d'organes soit intégré à tous les cours samaritains.

Justification:

En raison de la nouvelle loi qui entrera en vigueur le 1er janvier 2025, selon laquelle tout un chacun est présumé donneur.euse de ses organes, il est important de renseigner la population dès le plus jeune âge. Cela favorise un choix éclairé, permettant à chaque individu de choisir pleinement s'il veut être donneur ou non afin de soulager la famille en cas de non-positionnement du.de la défunt.e. Dans ce but, nous avons décidé de prendre les cours samaritains comme vecteur d'information. En effet, ces cours sont principalement suivis par des jeunes, peu sensibilisés au don d'organes, alors même que ces derniers constituent une part importante de donneur.euse.s, donc de sauveur.euse.s potentiel.le.s. Aussi, cette solution touche une grande partie de la population, sachant que plus de 80% des résident.e.s suisses possèdent un permis de conduire.

Informations intéressantes sur le thème et Document

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé